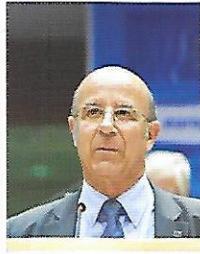
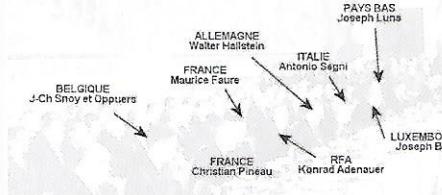


LIBRE PROPOS DE JEAN-PIERRE BOBICHON

UNE RELANCE DE L'EUROPE ?

C'est à Rome, le 25 mars prochain, mais aussi dans les encore 28 États membres de l'Union, que seront célébrés les 60 ans de la signature du Traité de Rome. Beaucoup de monde sera au rendez-vous.

C'est le moment de réaffirmer la nécessité d'une Europe forte, puissante, solidaire, efficace dans les évolutions géopolitiques du monde, entre les États-Unis d'Amérique et la Russie, sur les autres continents, sans parler du Brexit dont les populations du Royaume-Uni commencent à percevoir les conséquences négatives et les risques.



Jean-Pierre Bobichon



Ce rendez-vous citoyen et institutionnel est l'occasion de réfléchir à ce que pourrait être la nécessaire relance de l'Europe, sur les plans économiques, sociaux, politiques, structurels, démocratiques, culturels...

L'article 2 du Traité de Rome précise bien l'objectif assigné : « *La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit.* » On ne peut pas célébrer cet anniversaire sans faire référence à sa genèse : 9 mai 1950, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, lance un vibrant appel pour enclencher la construction européenne, cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale. Cet appel se concrétisera par la première création européenne : la Communauté européenne du charbon et de l'acier - CECA.

Rappelons aussi l'échec de la Communauté européenne de Défense - CED - lors d'un vote négatif à l'Assemblée nationale française, le 30 août 1954, qui rappelle qu'il est toujours utile de débattre objectivement, car une décision comme celle-ci, fut-elle prise il y a 63 ans, pèse encore et beaucoup aujourd'hui. Si nous avions une politique européenne de défense dans le concert des grandes nations entre la Russie de Poutine, les États Unis de Trump et le reste du monde, l'Union européenne serait mieux respectée et pourrait

ainsi mieux s'engager pour que soit mise en œuvre le premier objectif de l'existence de la Communauté, puis de l'Union européenne : la paix en Europe et dans le monde, toujours d'actualité ! Mais pour remettre au cœur de ce défi les valeurs qui la fondent, l'Union européenne, doit agir. Ne fusse que pour réaffirmer sa demande solennelle de solidarité, de paix, de progrès, soit tout simplement confirmer le contenu de traités qui sont notre bien commun, nos repères, qui doivent être respectés par tous les membres de la famille de l'Union européenne. Aucun manquement, aucun dérapage ne doivent plus être acceptés. La société civile organisée, en appui de toutes les institutions européennes doit être ce moyen de vigilance et d'alerte en cas de manquements graves aux traités ou de non application des décisions prises collectivement au Conseil européen des chefs d'États ou de gouvernements, manquements comme le défaut de solidarité envers les réfugiés.

Que ce 60^e anniversaire soit l'occasion d'une relance de l'Union européenne plus solidaire, plus cohérente, plus disposée à accepter le contenu des traités, de tous les traités, afin de retrouver cohérence, vigueur et rigueur, et donc efficacité, pour chacune et chacun d'entre nous et collectivement !

Que ce 60^e anniversaire soit utile pour redonner vie au seul débat qui compte, comme aime à le rappeler régulièrement Jacques Delors : « *Pourquoi voulons-nous vivre ensemble ?* ». Réponses pour le 70^e anniversaire du Traité de Rome en 2027, ou avant ?

→ Jean-Pierre Bobichon,

MEMBRE FONDATEUR DE SAUVONS L'EUROPE.